

LES CEINTURES ALIMENTAIRES

ALIMENT—TERRE

1. CONCEPT :

Apparues à la fin du 20^e siècle, les ceintures alimentaires s'inspirent des ceintures vertes¹ mises en place après la seconde guerre mondiale afin de limiter la propagation des villes.

Les ceintures alimentaires ne disposent pas de définition officielle et il n'y a pas d'actions spécifiques à mener pour être désigné comme tel. Elles partagent néanmoins **l'ambition de nourrir les habitants d'un territoire avec une alimentation de qualité produite localement**. En d'autres termes, elles visent à relocaliser l'alimentation en vue de rendre les territoires plus résilients.

Comme le souligne l'analyse publiée par SAW-B², le cœur de la démarche, c'est surtout un **état d'esprit de coopération, de durabilité, d'équité**. Les projets à mener, eux, sont à adapter en fonction des particularités et des enjeux de chaque territoire.

¹ **Une ceinture verte** est un réseau d'espaces naturels ou agricoles protégés qui ceinturent un territoire urbanisé, comme une agglomération ou une municipalité. Les constructions et les activités y sont restreintes dans le but de contrôler l'urbanisation et de protéger le territoire et les activités qui en dépendent (agriculture, foresterie, tourisme, etc). L'accès à la nature, les services écologiques rendus à la collectivité et la préservation du patrimoine culturel font également partie des objectifs visés par la mise en place de ceintures vertes. In <http://collectivitesviables.org/>

² **SAW-B**, Au-delà des circuits-courts, que proposent les ceintures alimentaires, 2017.

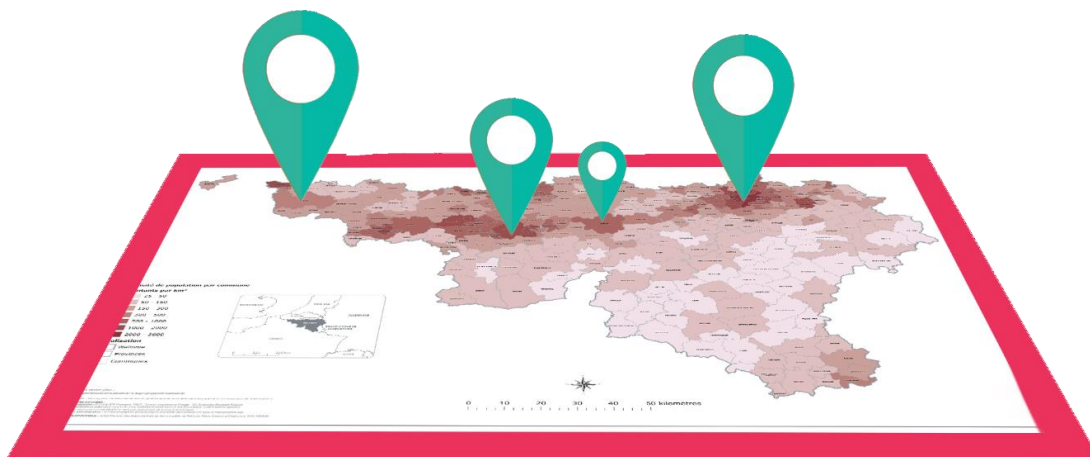
Au regard (principalement) des définitions données aux systèmes agro-alimentaires alternatifs répertoriés dans la thèse de A. Bousbaine³, les ceintures alimentaires semblent partager les éléments suivants :

- ✓ **Relocaliser** le système alimentaire face au modèle agro-industriel dominant c'est-à-dire nourrir les populations avec une agriculture de proximité, et donc replacer l'activité agricole au sein des territoires, en particulier sa **fonction nourricière**, avec pour objectif la **souveraineté alimentaire** ou le droit des peuples à se nourrir selon leur propre système ;
- ✓ Développer un **faisceau d'initiatives alimentaires « innovantes »** se dressant face au système productiviste conventionnel ;
- ✓ Mettre en place une **gouvernance alimentaire territoriale** pour faire converger les intérêts des uns et des autres et créer du lien entre tous ces projets ;
- ✓ Faire évoluer les systèmes agricoles et leur **mode de production** ;
- ✓ **Mettre en réseau** les différents acteurs du système alimentaire afin de mutualiser les différentes étapes de la chaîne et ainsi participer au **développement des circuits-courts** ;
- ✓ Reconnecter **les producteurs et les consommateurs** / créer entre eux une confiance et un partage de valeurs sociales, en développant les circuits-courts alimentaires.

2. INITIATIVES WALLONNES

En Wallonie, il existe plusieurs dynamiques alimentaires territoriales reprises sous l'appellation de « ceinture alimentaire ».

La première Ceinture Alimentaire belge a été lancée en 2013 à **Liège** et en a ensuite inspiré d'autres en Wallonie (particulièrement le RATAV, fondé en 2016). Dans le Hainaut, deux principales initiatives de Ceintures alimentaires existent : celle de **Charleroi-Métropole** (2017) et celle du **Tournaisis** (2018). Un quatrième projet de Ceinture alimentaire a été lancé en 2019 sur l'**arrondissement de Namur**.



³ **A. Bousbaine**, Ville et agriculture face à l'émergence des systèmes agro-alimentaires innovants. Etude de cas de deux agglomérations wallonnes : Charleroi et Liège. Thèse - Année académique 2019-2020.

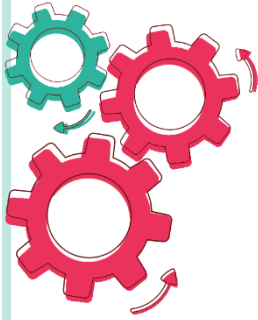
Ces projets, détaillés en annexe, partagent les mêmes grands principes énoncés ci-dessus et présentent les spécificités suivantes :

	Liège	Charleroi-Métropole	Tournai	Namur
Année de création	2013	2017	2018	2019
Initiateurs	Citoyens et acteurs économiques et culturels	SAW-B, Espace Environnement et Biowallonie	Collectif paysan et citoyen	RCR et IEW
Territoire (communes) et population	Arrondissement (24 communes) 625.000 hab.	Bassin de vie (29 communes) 600.000 hab.	Bassin de vie	Arrondissement (16 communes) 316.000 hab.
Type d'alimentation	Locale, saine et solidaire	Locale, bio et abordable	Locale et durable	Saine et durable
Thématiques prioritaires	- Production - Logistique et distribution - Cantines durables - Services mutualisés - Sensibilisation et lobbying	- Production - Distribution - Consommation	- Accès à la terre - Cantines - Logistique - Label - Sensibilisation et com	- Mise en réseau - Vision systémique - Sensibilisation
Animation	Forum, ateliers et groupes de travail	Pôles de concertation économique	Forum et 5 groupes de travail	1 groupe porteur et 2 sous-groupes de travail
Structure	ASBL	Association de fait	ASBL	Association de fait
Financement	Public (RW + projet de relocalisation 2021-2023)	Public (RW, Charleroi Métropole, Sowalfin + projet de relocalisation 2021-2023)	Public (projet de relocalisation 2021-2023)	Public (projet de relocalisation 2021-2023)

Il existe par ailleurs des projets de ceintures à différents stades de développement. Sur le territoire de **Verviers**, avec le lancement en 2016 du Réseau Aliment-Terre de l'Arrondissement de Verviers (le RATaV) par le GAL Pays de Herve. A **Huy** également, le concept de ceinture alimentaire fait écho. Un bénévole s'active actuellement à la constitution d'un tel réseau. Enfin, d'autres initiatives proches émergent dans d'autres villes wallonnes (ex. La Louvière, Ath, Mons, Dinant ...).

3. POINTS D'ATTENTION, FREINS ET LEVIERS :

Pour favoriser la réussite des ceintures alimentaires, les documents repris au point 5 amènent à prendre simultanément en considération les points d'attention, freins et leviers propres aux projets alimentaires territoriaux suivants :

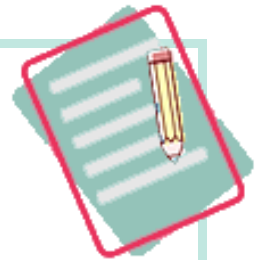


Il existe sur chaque territoire un certain nombre d'initiatives contribuant à la transition du système alimentaire, portées par divers acteurs. Certaines sont cependant relativement isolées et/ou sont cantonnées à une bulle militante à l'impact parfois marginal. D'autres ne portent pas de réelles réflexions sur le système alimentaire et sur ce qu'elles sont en mesure d'apporter dans un contexte plus large. Bien que ces actions soient intéressantes par leurs capacités créatives, il en résulte parfois une difficulté à changer d'échelle. Les ceintures alimentaires, par leur approche territoriale, permettent d'enclencher une dynamique vertueuse capable à terme, de faire système, de changer d'échelle et de transformer un modèle en profondeur.

Pour enclencher une dynamique territoriale comme les ceintures alimentaires, un **leadership fort au démarrage** est précieux pour entraîner d'autres personnes et créer un collectif de travail, un collectif de projet.

Cette amorce nécessite en outre d'**identifier les forces-vives** en présence, de **favoriser l'interconnaissance** des acteurs du territoire et à terme de **développer une gouvernance multi-acteurs**. En effet, ce sont les interactions entre les divers acteurs qui permettront de voir naître ou pas un projet. De plus, pour mieux coordonner, de manière locale, l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, il est indispensable de **consulter et d'impliquer l'ensemble des acteurs du territoire**.

Disposer d'un **diagnostic de territoire** est à la fois nécessaire afin d'assurer la pertinence des actions qui seront décidées mais est aussi potentiellement coûteux. C'est pourquoi il est recommandé de revisiter l'existant avec méthode, sous l'angle de l'alimentation et de l'enrichir progressivement en organisant sa capitalisation. Il convient en outre de circonscrire le champ d'exploration au regard des moyens et besoins locaux, sans toutefois le limiter à l'analyse de l'offre et de la demande. La connaissance des filières est en effet importante afin d'identifier les besoins, les chaînons manquants et d'y apporter des solutions concrètes.



Partout en Wallonie, le nombre d'**agriculteurs** diminue progressivement, l'élevage tend à disparaître et/ou le maraichage est peu présent. Les agriculteurs peuvent en outre être faiblement diversifiés et/ou faire preuve d'une certaine inertie au changement (souvent due à la précarité de leur situation, diminuant fortement leur capacité à prendre des risques). Or, il convient de prendre en compte le fait que le projet agricole ne peut être déduit du projet alimentaire (et réciproquement).



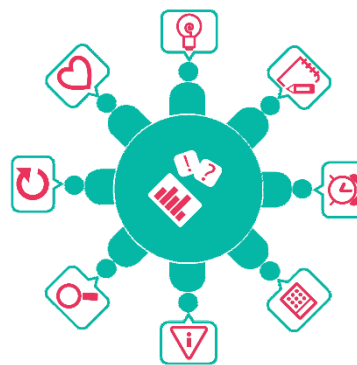
Le faible nombre de producteurs orientés vers une production locale et de qualité peut particulièrement constituer un frein à la réussite du projet.

Par ailleurs, il semble que là où des **maraicher.ères** sur petite surface sont présentes, il est plus aisé de monter des initiatives comme les ceintures alimentaires (agriculture en filières courtes versus système mondialisé).

Pour impliquer les différents niveaux de partenaires, il est tout d'abord nécessaire d'aider les parties prenantes (potentielles) à **cerner** les enjeux, le concept et la plus-value d'une ceinture alimentaire.

Il convient en outre de leur faire comprendre qu'à chaque domaine d'activité correspond un système d'acteurs, de pouvoirs, de normes et de dispositifs politiques ainsi que des expertises et des marchés différents. **Faire saisir cette complexité** est nécessaire à la définition d'une bonne stratégie et à la construction d'une alliance solide entre acteurs.

Il importe également de développer des **modalités d'animation adaptées** aux acteurs économiques, aux élus et aux habitants, y compris vulnérables. Concernant cette dernière catégorie d'acteurs, il est jugé important de ne pas cantonner la représentation des habitants aux associations. La faible implication de la population peut aussi constituer un frein.



Rassembler les acteurs autour d'une table ne suffit cependant pas pour entrer en projet, encore faut-il **entrer en dialogue**. Pour éviter un « dialogue de sourds » qui peut exister entre des acteurs qui partagent pourtant une motivation de proximité territoriale (ex. producteurs / cantines), il est utile d'introduire un tiers (ex. un animateur, un outil, une méthode ...) et de faire le pari de la **convergence** plutôt que du consensus.



Ici le **travail et les échanges entre pairs** joueront un rôle central. L'élargissement par des liens entre groupes professionnels différents se fera sur le long terme et à travers des « **objets communs** » qui articulent les intérêts de chacun (ex. outil de transformation).

Pour mener à bien un projet comme les ceintures alimentaires, il est nécessaire de **former une vision d'ensemble commune** et de coconstruire une stratégie et un projet qui ont vocation à **concerner tous les domaines de l'alimentation**, la demande comme l'offre, et à **renforcer le dynamisme socioéconomique des territoires**. Le poids relatif de l'un ou l'autre domaine d'intervention dépendra de son échelle géographique, de l'histoire agricole et alimentaire locale, du système d'acteurs en place, des enjeux du territoire et des choix politiques.

Pour favoriser le passage de la conception à l'action, ce travail doit en outre s'accompagner d'une **planification et d'indicateurs** de réalisation et de résultats.



Pour favoriser l'adhésion de tous au projet et éviter les objectifs passe-partout moins mobilisateurs, il est essentiel d'adapter ses objectifs, sa stratégie, son récit (« on part d'où pour aller où ») et sa rédaction aux **spécificités du territoire, à sa culture et son identité** souvent plurielle. Chercher à qualifier dès le début les spécificités de l'alimentation locale peut être un antidote aux travaux « hors sol » / déconnectés du terrain et de ses spécificités.

Pour enclencher une dynamique positive fédératrice, il est également indispensable d'intégrer des **actions à court et à long terme et de faire converger au mieux les moyens** des acteurs vers cette stratégie commune.



L'articulation entre vision transformatrice de long terme et actions de court terme doit s'appuyer sur un **renouvellement permanent des formes de mobilisation et une souplesse des modes de gouvernance**. Certains suggèrent ainsi d'organiser une **gouvernance alimentaire spécifique pour la phase de mise en œuvre et/ou d'évaluation** et de **communiquer** en direction des acteurs et des habitants.

Idéalement, ce projet devrait être intégré au projet global de territoire ou à tout le moins être articulé aux autres plans et programmes d'actions du territoire.

Pour éviter l'écueil d'une rigidité trop forte de la gouvernance, l'instance de **gouvernance** doit être **ouverte progressivement** aux principaux acteurs des différents champs, dans une configuration **suffisamment souple** pour ne pas préjuger de la nature et de la composition de l'instance finale, selon le principe « on avance en marchant ». Il en va de même pour la question de la **limite du territoire**, pour lequel il importe de distinguer l'échelle de gouvernance de l'échelle d'approvisionnement.

Il est essentiel que les **règles du jeu** soient explicites car elles conditionnent l'implication réelle, l'effectivité d'une démarche collective et la co-responsabilité. Concrètement, il faut expliciter quand et comment on va s'y mettre, définir les modalités d'arbitrages dans le processus d'élaboration de la décision ; il faut un **pilotage clarifié et adossé à une animation reconnue et dédiée**. Certains recommandent de désigner et définir clairement la responsabilité du « chef de file » et de formaliser à terme l'engagement des partenaires sous forme d'un contrat.

Le processus de construction de cette régulation est une étape en soi du projet.

Développer un projet de ceinture alimentaire nécessite de rassembler **plusieurs types d'expertises** : expertise pour conduire le projet, expertise en concertation et communication et expertises techniques variées.

Echanger avec d'autres porteurs de projet et/ou **s'intégrer dans des réseaux** (y compris à l'étranger via par exemple des projets européens) peut avoir un effet d'entraînement important et permettre plus facilement de devenir des organisations apprenantes. De plus, s'entourer de **personnes ressources extérieures** et/ou collaborer avec des acteurs de la recherche académique permet de prendre de la hauteur et du recul par rapport à son propre projet, voire de contribuer à désamorcer des désaccords.

Les ceintures alimentaires wallonnes sont portées par des citoyens ou développées dans le cadre d'appels à projets limités dans le temps. Or, la mise à disposition de **ressources financières et logistiques** facilite grandement l'ancrage du projet dans son territoire et son fonctionnement.

Les pouvoirs publics peuvent être un levier majeur en la matière. C'est pourquoi, si la volonté politique est restreinte à quelques individus, il est au préalable recommandé de développer des **plaidoyers** de qualité à même de convaincre les élus et leurs services.

Garant de l'intérêt général, les **pouvoirs publics** jouent un rôle majeur dans le développement et le changement d'échelle des initiatives alimentaires. Ce rôle peut varier sur une palette allant du stimulus (ex. via la commande publique) à l'orchestration.

4. SOURCES :

↳ [A. Bousbaine](#), Ville et agriculture face à l'émergence des systèmes agro-alimentaires innovants. Etude de cas de deux agglomérations wallonnes : Charleroi et Liège. Thèse - Année académique 2019-2020.

↳ [Cnfpt](#), Conditions d'une approche territoriale du système alimentaire : derrière la diversité des initiatives, des questions communes pour faire évoluer le système, in MOOC « Acteurs, leviers, outils pour mener les transitions du système alimentaire », 2018, Texte de support de la séance 2.

↳ [P. De Dorlodot](#), « Les circuits-courts alimentaires : freins à leur développement et recherche de solutions. Etude de cas des producteurs fromagers namurois », Mémoire de fin d'étude en Gestion de l'entreprise, ICHEC, 2019-2020.

↳ [Rn PAT](#), Co-construire votre projet alimentaire territorial – Repères et points de vigilances, Juin 2018.

↳ [SAW-B](#), Au-delà des circuits-courts, que proposent les ceintures alimentaires, 2017.

↳ [L. Vanhèse](#), « Quelle pertinence pour la construction d'une ceinture alimentaire sur le territoire de Namur ? », Mémoire de fin d'étude en Transition et Innovations sociales, 2019-2020.

Annexe 1

LA CEINTURE ALIMENT-TERRE DE LIÈGE

GENESE

Lancée à Liège en 2013 par une coalition d'acteurs citoyens, économiques et culturels de la région liégeoise, la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (CATL) est la première ceinture alimentaire de Belgique. Celle-ci a notamment vu le jour afin d'accompagner et de structurer les initiatives locales naissantes en alimentation durable (projets concrets de production, de formation, de transformation, d'accompagnement à l'installation, lancement de coopératives, ... etc.).

TERRITOIRE

24 communes de l'arrondissement de Liège – 625.000 habitants

VISION

La CATL se définit comme un projet de mobilisation des forces vives de la région liégeoise en faveur du développement d'une filière alimentaire courte, écologique et génératrice d'emplois de qualité. La CATL se positionne comme une démarche de développement territorial et un mouvement social.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

La CATL a comme mission de : favoriser le développement de l'alimentation durable et des filières courtes et locales, en sensibilisant à ces thématiques, en soutenant les acteurs qui les composent et en facilitant leur développement.

Sa charte définit les objectifs suivants :

- ✓ Atteindre la souveraineté alimentaire
- ✓ Construire une économie humaine et conviviale
- ✓ Inclure le plus grand nombre
- ✓ Respecter les écosystèmes
- ✓ Construire la démocratie et les partenariats

ACTEURS

La CATL réunit des coopératives (24), des producteurs et une diversité de partenaires publics et privés.

METHODE / GOUVERNANCE

La CATL est constituée en ASBL. La co-construction de sa stratégie a été réalisée autour de nombreux ateliers participatifs lors d'un forum ouvert à son lancement et qui est renouvelé chaque année pendant le festival Nourrir Liège. Ainsi des ateliers et groupes de travail ont ensuite permis d'identifier ses « grands chantiers ».

ACTIONS / REALISATIONS PRINCIPALES

Les salariés de la CATL ont pour missions de sensibiliser aux enjeux alimentaires, construire la logistique d'une filière alimentaire courte, faciliter l'accès au foncier, assurer le financement des projets, développer l'accompagnement au lancement d'activités, créer les

chaînon manquant pour une filière locale, mobiliser les acteurs publics et accompagner la transition alimentaire dans la restauration collective.

Les projets emblématiques de la CATL sont variés. Parmi ces projets comptent **Les Petits Producteurs** (création d'une coopérative de magasins coopératifs de produits locaux – actuellement au nombre de 4), **Nourrir Liège** (festival consacré à la transition alimentaire à Liège et ailleurs), **CREaFARM** (en partenariat avec la Ville de Liège, mise à disposition de terrains communaux pour des projets d'agriculture urbaine), **les cantines durables** (investie sur la thématique depuis 2018, la CATL est signataire du Green Deal Cantines Durables et partie prenante du *Collectif Développement Cantines Durables* et travaille avec plusieurs écoles de Liège), le **Comptoir des ressources productives** (la CATL joue le rôle de chambre d'écoute des besoins des producteurs et recense les ressources qui sont susceptibles d'être mutualisées afin d'organiser la rencontre de l'offre et de la demande) ainsi que des **projets de recherche** avec l'ULg, l'UCL et l'ULB.

STRUCTURE

ASBL

RESSOURCES

7 salariés ; Le projet Ceinture Aliment-Terre Liégeoise est soutenu par la Région Wallonne (dont le projet de relocalisation de l'alimentation 2021-2023).

PLUS D'INFOS

www.catl.be (et via facebook, twitter, youtube)



Annexe 2

LA CEINTURE ALIMENTAIRE DE CHARLEROI MÉTROPOLE

GENESE

Projet porté par SAW-B, Biowallonie et Espace Environnement dans le cadre de l'appel à projet « Développement d'activités innovantes dans le secteur agro-alimentaire - Circuits courts » lancé en 2017 via un appel à projet de l'AEI.

TERRITOIRE

29 communes – 600.000 habitants

VISION

Une alimentation locale, bio, abordable pour et avec les Carolos. « Grâce à la ceinture alimentaire, nous avons tous accès à une alimentation locale de qualité. »

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- ✓ Accès pour tous : Favoriser l'accès de tous à une nourriture bio, produite localement, à des prix équitables ;
- ✓ Souveraineté : Renforcer la souveraineté alimentaire en relocalisant la production ;
- ✓ L'agriculture de demain : Développer une agriculture durable ;
- ✓ Une économie dynamique : Redynamiser l'économie locale ;
- ✓ Tous ensemble : Créer une alliance ville-campagne.

ACTEURS

La Ceinture alimentaire Charleroi Métropole réunit agriculteurs, associations, chercheurs, entreprises, commerçants, transformateurs, artisans, citoyens, consommateurs, élus locaux... Ensemble, ils partagent leurs besoins et leurs aspirations. Ils coopèrent pour compléter ou créer les filières alimentaires locales.

METHODE / GOUVERNANCE

Approche participative, organisée en 3 pôles économiques qui se concertent mutuellement (production, distribution, consommation)

ACTIONS / REALISATIONS PRINCIPALES

- ✓ Diagnostic des besoins réalisé auprès de producteurs ayant notamment pointé des besoins en termes de commercialisation et les besoins logistiques y afférents ainsi que des besoins d'outils de transformation.
- ✓ Solutions logistiques :
 - Création de 2 hubs (points de dépôt) pour approvisionner des épiceries locales (3 actuellement).

- Création de la coopérative « Circulacoop » : Il s'agit d'un outil commun qui permettra de faire circuler les produits bio depuis les producteurs et transformateurs du territoire, vers des acheteurs locaux.

STRUCTURE

Association de fait et plateforme logistique constituée en coopérative.

RESSOURCES

Appel à projet AEI (1 ETP) + subside de Charleroi Métropole + ensuite subventionnement par la Sowalfin (1,5 ETP) + projet de relocalisation de l'alimentation 2021-2023.

PLUS D'INFOS

<http://www.ceinturealimentaire.be/la-ceinture/>



LA CEINTURE ALIMENTAIRE DU TOURNAISIS

TERRITOIRE

Tournaisis

VISION

Rapprocher les producteurs et consommateurs de notre territoire et rendre accessible à tous des produits de qualité issus d'une agriculture paysanne afin :

- ✓ D'augmenter la capacité de résilience du Tournaisis face aux aléas climatiques et économiques ;
- ✓ De favoriser les emplois durables, non délocalisables et générer de nouveaux liens sociaux.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- ✓ Augmenter la part locale des denrées alimentaires qui sont consommées sur le territoire grâce au développement d'une agriculture locale et durable ;
- ✓ Rapprocher les consommateurs des producteurs en développant les chainons manquants des filières agricoles et en renforçant les liens de solidarité entre leurs différents acteurs.

ACTEURS

Les citoyens, les producteurs locaux, mais aussi les transformateurs, les commerçants et restaurateurs, les institutionnels et les politiques.

METHODE / GOUVERNANCE

Approche participative, efficace et transparente, organisée en 5 groupes de travail qui se réunissent afin de poursuivre le travail initié lors du forum citoyen de janvier 2019 et auquel 250 personnes ont participé.

ACTIONS / REALISATIONS PRINCIPALES

(cf. groupes de travail : communication, logistique, accès à la terre, label et cantines durables).

- ✓ Deux appels à projet CREAfarm visant à encourager le développement d'une alimentation locale de qualité en circuit-court dont certains projets sont déjà en cours (My Biotiful Berries, Vert bocage) et d'autres prévus pour le printemps 2021.
- ✓ Charte d'achat visant à permettre aux cantines de se fournir en produits locaux (et bio)
- ✓ Projet de développer un atelier de transformation de légumes biologiques (en collaboration avec la Ville de Tournai, Food'Wapi et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut).

STRUCTURE

Association sans but lucratif

RESSOURCES

Projet de relocalisation de l'alimentation 2021 -2023

PLUS D'INFOS

<https://www.ceinture-alimentaire-tournaisis.com/> ;

<https://www.facebook.com/ceinture.alimentaire.tournaisis/>



Annexe 4

LA CEINTURE ALIMENTAIRE DE NAMUR

GENESE

Le projet de Ceinture alimentaire sur Namur (CAN) a été lancé en 2019 par le **Réseau des Consommateurs Responsables**, le [RCR](#), ASBL basée à Namur qui fait la promotion d'initiatives collectives et auto-gérées visant à reconstruire un système viable mettant l'environnement et l'humain au centre de ses préoccupations.

TERRITOIRE

L'arrondissement de Namur⁴. Le territoire correspond à environ 316.000 habitants.

VISION

La ceinture alimentaire namuroise vise à fédérer les acteurs de l'alimentation saine et durable de l'arrondissement de Namur afin de contribuer à la transformation du système agroalimentaire vers un modèle socialement juste, respectueux de l'environnement et démocratique. L'objectif ? la recherche d'autonomie et de souveraineté alimentaire pour le territoire : « augmenter la part de nourriture produite localement (arrondissement de Namur) qui est consommée localement dans le respect des humains et de la nature ».

OBJECTIFS STRATEGIQUES

De 2020 à 2021, la ceinture alimentaire agira sur quatre plans : fédérer et construire un réseau d'acteurs, sensibiliser et communiquer, diagnostiquer le territoire et soutenir les projets alimentaires émergents en vue de :

- ✓ Garantir la disponibilité et l'accès de tou·te·s à une alimentation saine et durable ;
- ✓ Garantir un revenu digne aux producteur·trice·s ;
- ✓ Préserver l'environnement ;
- ✓ Transmettre des connaissances et des compétences ;
- ✓ Construire une gouvernance en matière d'alimentation.

ACTEURS

La CAN est portée par le RCR et IEW et réunit des représentants de citoyens engagés, d'agriculteurs, d'intermédiaires, de distributeurs, d'organismes publics, d'associations, de chercheurs, et d'élus locaux.

METHODE / GOUVERNANCE

Cogéré par un groupe porteur et actif via trois sous-groupes de travail : GT Vision systémique, GT Réseau, GT Sensibilisation.

⁴Communes de Sombreffe, Gembloux, La Bruyères, Eghezée, Fernelmont, Andenne, Namur, Jemeppe-sur-Sambre, Sambreville, Mettet, Assesse, Gesves, Ohey, Floreffe, Fosses-la-Ville et Profondeville

ACTIONS / REALISATIONS PRINCIPALES

- ✓ **Mise en réseau** : création d'une base de données sur base d'une diversité d'acteurs de l'alimentation de l'arrondissement namurois. L'objectif étant de donner de la visibilité et de la lisibilité au paysage des circuits courts, mais aussi de faciliter la mise en contact des acteurs professionnels.
- ✓ **Vision systémique** : Etat des lieux, filière par filière, du système agroalimentaire actuel de l'arrondissement namurois.
- ✓ **Sensibilisation** : Organisation de ciné-débats, coordination de chantiers participatifs dans les fermes, organisation d'une journée de sensibilisation et de soutien à l'agriculture paysanne, implantation locale d'un réseau citoyen de soutien à l'agriculture paysanne.

STRUCTURE

Association de fait

RESSOURCES

Projet de relocalisation de l'alimentation 2021-2023 (la CAN sera financée par le biais d'un mi-temps accordé au RCR pour ce projet (ce mi-temps sera affecté à 100% à ce projet)).

PLUS D'INFOS

<http://canamuroise.canalblog.com/>

